



Assemblée générale

Distr. générale
27 février 2024

Français seulement

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-cinquième session

26 février–5 avril 2024

Point 3 de l'ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris
le droit au développement**

Exposé écrit* présenté par Rencontre Africaine pour la defense des droits de l'homme, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[4 février 2024]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



Urgence sur la situation des droits humains en Guinée et des restrictions de la liberté de manifestation et d'association en Guinée

La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) exprime sa profonde inquiétude face à la dégradation continue de la situation des droits humains en Guinée. Malgré les efforts significatifs du groupe international de contact et du Conseil des droits de l'homme pour promouvoir la démocratie et l'État de droit dans le pays, ces initiatives ont été gravement compromises.

La révision constitutionnelle entreprise par l'ancien Président Alpha Condé en mars 2020, sanctionnée par un référendum largement contesté, a marqué le début d'une crise institutionnelle et politique grave en Guinée. Cette démarche, interprétée comme une tentative de contourner les limites de mandats pour se maintenir au pouvoir, a suscité un élan de protestations à l'échelle nationale. La réaction des forces de sécurité face aux manifestants a donné lieu à des affrontements d'une violence sans précédent, entraînant la perte de vies humaines et de nombreux blessés. Cette période troublée reflète des tensions profondes au sein de la société guinéenne, mettant en lumière les défis démocratiques auxquels le pays est confronté.

Peu après, en septembre 2021, le coup d'État militaire mené par le colonel Mamady Doumbouya et ses partisans a entraîné des exécutions sommaires et extrajudiciaires de plusieurs officiers de la garde présidentielle. Aucune enquête crédible n'a été menée pour faire la lumière sur ces actes répréhensibles.

Depuis l'accession au pouvoir de la junte militaire, la Guinée subit une détérioration systématique de la situation des droits humains, marquée par des violences à l'égard des femmes, des viols, des exécutions sommaires, la poursuite de la torture et des arrestations arbitraires de journalistes, de membres de syndicats et de défenseurs des droits humains. Les libertés de manifestation, d'association, de presse et syndicale sont drastiquement restreintes, plusieurs médias ont été fermés, le réseau internet est régulièrement coupé et les journalistes sont quotidiennement harcelés, persécutés et intimidés.

Face à cette situation alarmante, la RADDHO appelle le Conseil des droits de l'homme à intervenir d'urgence pour évaluer les acquis de l'assistance technique et de la coopération avec la Guinée, dans le but de faciliter une transition vers l'organisation d'élections libres et transparentes.

La RADDHO demande instamment à la junte militaire d'initier un dialogue politique ouvert et d'ordonner la libération immédiate de tous les détenus politiques y compris les anciens dignitaires en détention arbitraire. Il est impératif de permettre le retour sans condition de tous les leaders politiques et opposants pour établir un dialogue inclusif et constructif visant à l'élaboration d'une feuille de route crédible vers des élections démocratiques.

La RADDHO reste engagée à suivre de près la situation en Guinée et à travailler sans relâche pour la défense des droits et libertés fondamentaux dans le pays.
